

1 - RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1.1 - Identification de la zone humide

Nom de la zone : Lac de Tignes

Autre nom :

Code hydrographique : 73PNV0666

Nom du grand ensemble : L'Isère de sa source au ruisseau de la Davie et le ruisseau **Code :** W000

Localisation de la zone humide :

Coordonnées Lambert II: X 957053.1823 Y 2062023.071

Altitude moyenne (m) : 2087

Remarques :

1.2 - Auteur de la fiche

Organisme : Parc National de la Vanoise

Coordonnées : 04 79 62 30 54

Date d'établissement de la fiche : 09/11/2007

Remarques :

1.4 - Principales références bibliographiques

2 - DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE ET DE L'ESPACE DE FONCTIONNALITE

2.1 - Critères de délimitation de la zone humide

- Critères utilisés :**
- présence ou absence d'une végétation hygrophile
 - périodicité des inondations ou saturation du sol en eau
 - répartition et agencement spatial des habitats (types de milieux)
 - fonctionnement écologique (espace nécessaire à la biologie des espèces : connexions bi

Contacts :

Remarques :

3 -DESCRIPTION DU BASSIN VERSANT ET DE LA ZONE HUMIDE

3.1 - Bassin versant de la zone humide

3.2 - Présentation de la zone humide et de ses milieux

Superficie de la zone humide (ha) : 25.333271464711

Longueur d'une zone humide bordant un cours d'eau (km) : 2725.66019757561

Types de milieux Corine Biotope

Prairies humides

FORMATIONS A GRANDES LAÎCHES (MAGNOCARIÇAIES)

BAS-MARAIS ALCALINS

PELOUSES RIVERAINES ARCTICO-ALPINES, A LAICHE BICOLORE (CAREX BICOLOR)

4 - FONCTIONS ECOLOGIQUES, VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES, INTERET PATRIMONIAL

4.1 - Fonctions hydrobiologiques

Critère expansion naturelle des crues (contrôle des crues; écrêtement des crues; stockage des eaux de crues; prévention des inondations)

Justification Zone d'expansion des eaux en période de crues

Critère ralentissement du ruissellement

Justification Zone de stockage des eaux ralentissant le ruissellement

Critère soutien naturel d'étiage (alimentation des nappes phréatiques; émergence des nappes phréatiques; recharge et protection des nappes phréatiques)

Justification Relargage d'eau en période d'étiage

Critère rôle naturel de protection contre l'érosion

Justification Présence d'une végétation adaptée limitant l'érosion

4.2 - Fonctions biologiques

Critère FONCTION D'HABITAT POUR LES POPULATIONS ANIMALES OU VEGETALES

Justification Site permettant le développement d'espèces inféodées aux zones humides

Critère connexions biologiques (continuité avec d'autres milieux naturels), zone d'échanges, zone de passages, corridor écologique (faune, flore)

Justification Zone connectée à d'autres écosystèmes humides

4.3 - Valeurs socio-économiques

Critère intérêt paysager

Justification Présence d'une formation végétale d'intérêt paysager

Critère intérêt pour les loisirs/valeurs récréatives

Justification Zone de loisirs et de randonnée

4.4 - Intérêt patrimonial

Critère HABITATS

Justification Présence d'habitats d'intérêt communautaire

Critère FLORISTIQUES

Justification Présence d'espèces végétales protégées : *Juncus arcticus* et *Kobresia simpliciuscula*

5 - STATUTS ET GESTION DE LA ZONE HUMIDE

5.1 - Autres inventaires

RAMSAR : 00000

Inventaire préliminaire Natura 2000 : 1

ZICO : 1

Znieff 1ère génération : 820002433

Znieff 2ème génération : 1

Site de l'observatoire national des zones humides : 1

Autres inventaires : Site Inscrit : SI502 Lac de Tignes et ses berges

5.2 Principaux statuts de protection

Statut Indéterminé

Remarque

Statut Site inscrit selon la loi de 1930

Remarque

Statut Parc national, zone périphérique

Remarque

6 - EVALUATION GENERALE DU SITE

6.1 -Intérêt patrimonial majeur (faune, flore, habitats...)

Présence d'habitats d'intérêt communautaire

Présence d'espèces végétales protégées : *Juncus arcticus* et *Kobresia simpliciuscula*